

02 MARS 2021

Hol

Direction de la Coordination
des Politiques Interministérielles

Bureau des installations classées
pour la protection de l'environnement

Affaire suivie par : Jeremy VIENNE
Tél. : 03.20.30.56.83

pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Lille, le 16 FEV. 2021

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé un courrier en date du 28 février 2019 dans lequel vous me faites part du changement d'exploitant, à votre profit, à compter du 15 février 2019, concernant la station de transit de sables installée sur la plateforme multimodale Dunkerque Logistique Internationale Sud (DLI Sud) et exploitée précédemment par la société SODRACO Internationale située rue du Bas Chemin à LOON-PLAGE (59279).

Après examen par l'inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement, il s'avère que votre demande est recevable.

Par conséquent, je vous donne acte de votre déclaration qui sera inscrite au fichier des installations classées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma vive considération.

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur

Benoît READY

Monsieur le Président
GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE
Terre-Plein Guillain
BP 6534
59386 DUNKERQUE CEDEX 1

Copie : Mairie de LOON-PLAGE et DUNKERQUE

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à la préfecture du Nord.